



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 22 DECEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Jean-Christophe BOULANGÉ
Date de convocation : 13 décembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 32
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-12-2022-290

Objet : Validation du plan d'actions et de soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) intervenant sur le territoire de CAP Nord Martinique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Claude Rémy HARNAIS, Joël Christine LINORD, Christian VERNEUIL, Belfort BIROTA, Robert DULYMOIS, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Maurice BONTÉ, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHÉ.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Claude Rémy HARNAIS, Claude BELLUNE à Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY à Christian VERNEUIL, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPHELE, Frédéric BUVAL à Christian PALIN.

En cours de séance : Stéphane LORDELOT à Gilbert COUTURIER, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Germain DUTON, Gwladys COLER, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire n° BC-11-2022/241 du 03 novembre 2022 relatif à l'approbation du plan de financement relatif à la création d'une cellule intercommunale de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ;

Considérant que le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) a mis en œuvre un partenariat opérationnel avec les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) qui contribuent activement à l'insertion des publics et accompagnent des hommes et des femmes du territoire Nord pour leur permettre de se remobiliser et de progresser vers l'emploi durable ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) souhaite renforcer cet axe d'intervention, avec pour objectif final de positionner davantage de bénéficiaires dans les SIAE, ce qui nécessite une consolidation et un développement de ces dernières ;

Considérant que l'EPCI a confié pour mission à « Terre d'avance » en fin 2019, la réalisation d'un état des lieux approfondi des SIAE intervenant sur le territoire. Sur la base de ce diagnostic partagé, a été construit une stratégie d'intervention et de soutien au secteur de l'IAE pour les 3 prochaines années ;

Considérant que la crise sanitaire COVID 19 a impacté le déroulement de la mission qui s'est achevée en 2021 avec la proposition d'un plan d'actions et de soutien aux SIAE qui s'articule autour de 5 actions :

À court terme :

- Mettre en place une prestation exceptionnelle d'accompagnement pour les SIAE n'ayant pas les comptes à jour,
- Recapitaliser les structures d'insertion,
- Changer l'image de l'IAE (auprès du grand public, des entreprises classiques, des porteurs de projets, des élus locaux et autres).

À moyen terme :

- Re-cibler le développement de l'IAE sur les territoires sous équipés,
- Diversifier les activités supports pour répondre aux besoins des entreprises du territoire en rapprochant les SIAE des entreprises classiques d'une part et en positionnant l'IAE comme un laboratoire d'innovation territoriale sur des filières en devenir.

Considérant l'état d'avancement du plan d'action :

Recherche des financements et des partenariats nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action et de soutien :

- Mobilisation du fonds départemental d'insertion (FDI) consolidation destinée à financer le développement et la consolidation des structures d'insertion. Une subvention de 22 500€ accordée à CAP Nord Martinique – Décembre 2021,
- Convention partenariale avec Martinique Développement pour assurer un accompagnement exceptionnel des structures dans la mise à jour de leur compte – En cours,
- Convention partenariale avec la DEETS « Convention PIC IAE » pour la mise en place d'une cellule Insertion par l'Activité Économique (IAE) chargée de renforcer l'offre d'insertion et mettre en œuvre le plan d'action. Validation en Bureau Communautaire du 03 novembre 2022.

Considérant les actions restant à réaliser :

- Lancement officiel du plan d'action auprès des structures – Décembre 2022,
- Recrutement du chargé de mission IAE en charge d'assurer les missions de la cellule -Présentation du point au Conseil Communautaire du 22 décembre 2022,
- Mise en œuvre opérationnelle du plan d'action et de soutien – Janvier 2023.

Considérant que lors de la réunion du 5 novembre 2022, le Bureau Communautaire a approuvé le plan de financement de l'opération et validé la convention partenariale ;

Considérant que les membres de la Commission développement social, réunis le 04 octobre 2022, ont émis un avis favorable ;

Après en avoir délibéré,

Extrait n°CC-12 2022-290

À l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 :

De valider le plan d'actions et de soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) intervenant sur le territoire de CAP Nord Martinique.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 40

Contre : 00

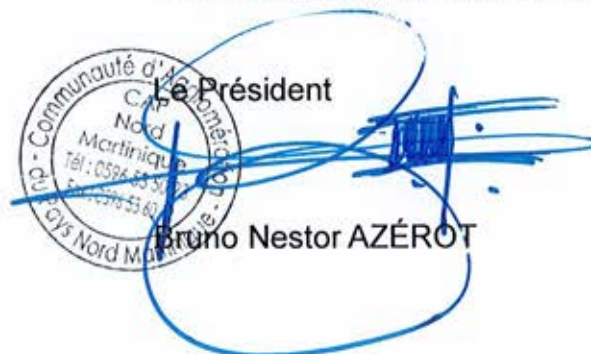
Abstention : 02

Abstention déclarée : 00

Non votant : 02

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 20 mars 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT